

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN

JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

JOYEUSES FÊTES !

06 | Nouvelles
des députés

10 | Votations de mars 2015,
premier aperçu

13 | Vote des étrangers
au niveau communal

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM *Partenaire*

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55



**La propreté
améliore la
qualité de vie !**

APPEL GRATUIT 0800 95 95 95

Siva Star Cleaning Sàrl

info@entreprisedenettoyage.ch
www.entreprisedenettoyage.ch

Rue Cardinal-Journet 27 - 1217 Meyrin
Tél. 022 777 72 80 - Fax 022 782 72 36

ÉDITO

Quel bilan tirer de l'année qui s'achève et quelles attentes avoir pour celle qui s'annonce ?

Sur un plan national, nous avons commencé l'année 2014 dans l'épreuve pour la terminer dans la confiance.

Ce fut d'abord en effet le 9 février. Un nouveau « jour noir » pour la Suisse. Peut-être d'ailleurs n'avons-nous malheureusement pas encore pleinement appré-

hendé l'ampleur des conséquences néfastes de ce vote pour la Suisse et pour Genève.

Toujours est-il que sauf à revoter, hypothèse qui paraît toujours moins probable, il faudra bien appliquer le texte de l'initiative contre « l'immigration de masse ». Quand bien même le Conseil fédéral fera tout, soyons confiants, pour limiter les dégâts, l'économie, mais aussi l'éducation, la recherche, la formation, la défense des droits humains – soit autant de domaines où la Suisse excelle – seront inévitablement touchés par cette initiative bureaucratique et isolationniste, pour ne pas dire plus.

Le lendemain du vote, nombreux étaient ceux qui annonçaient la rupture définitive entre la population et les partis gouvernementaux responsables.

Il n'en fut rien.

Au contraire, le peuple a voulu montrer son attachement au modèle suisse.

Le rejet massif d'Ecopop marque le sursaut de la population face à ceux qui veulent saborder le pays et saccager ses valeurs. A se demander même si les Suisses n'ont pas voulu, consciemment ou non, revenir sur le vote du 9 février.

A propos de sabotage, le travail de sape de la gauche contre la prospérité du pays a tourné au fiasco : l'échec cuisant du Smic suisse et le maintien des forfaits fiscaux, sans parler du rejet l'année dernière à l'initiative « 1:12 », démontrent que le peuple est attaché, plus que jamais, à ce qui contribue au succès de la Suisse. Il restera encore à affronter un dernier assaut socialiste, celui de l'impôt de



20% contre les successions. A croire que la gauche ne veut pas entendre le peuple.

Sur le plan genevois aussi, les votations du deuxième semestre de l'année confirment que la raison reprend le dessus sur l'émotion. La population a dit très clairement qu'elle ne voulait pas que la Petite traversée de l'UDC et l'abolition immédiate de l'imposition selon la dépense viennent

couler les finances du Canton.

Peut-on conclure que les Suisses, comme le Genevois, voudront l'année prochaine se prémunir contre ceux qui sèment la division et s'attaquent à la prospérité du Canton et de la Suisse ? Les élections municipales et fédérales le diront, mais force est de constater que le PDC dispose des armes nécessaires pour imposer ses valeurs et ses convictions. Notre parti est uni comme il ne l'a sans doute jamais été. Il peut compter sur deux Conseillers d'Etat rassembleurs et complémentaires. La ligne politique de notre excellente députation est claire et lisible. La qualité de nos conseillers administratifs et municipaux est reconnue ; mieux encore, elle constitue la marque de fabrique du PDC. Enfin, nous pourrions bénéficier de la publicité induite par les deux initiatives populaires – à tout point de vue – en faveur des familles.

Toutes les conditions sont réunies pour que l'année 2015 soit une grande année pour la démocratie chrétienne.

Mais rien ne sera possible sans vous.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2015.

Sébastien Desfayes, président

SOMMAIRE

5 BRÈVES

6 LOGEMENT

Combattre la pénurie par une utilisation rationnelle du sol!

8 LA SUISSE ET LE MONDE :

David et Goliath

10 VOTATIONS

Initiative : Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie

12 AIDER LES FAMILLES :

Exonérer de l'impôt les allocations familiales

13 DROITS POLITIQUES DES ETRANGERS À GENÈVE

14 EMPLOIS DE SOLIDARITÉ

A quoi servent nos politiques publiques ?

Editrice Responsable

Sophie Buchs, secrétaire générale
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

Graphisme, maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

BRÈVES...



Le PDC a décidé de participer à la campagne de promotion du quotidien « Le Courrier » en joignant l'encart « rejoignez-nous » qui propose diverses offres d'abonnement

Nous partageons avec ce journal une longue histoire. Organe de presse des catholiques à l'époque du Cardinal Mermillod, puis fervent défenseur d'une politique chrétienne-sociale, le Courrier ne coupa définitivement les ponts avec le PDC qu'au début des années 90 sous la direction de Patrick Mugny.

Mais bien plus que l'histoire, c'est une certaine idée de la démocratie qui motive cette action. A une époque de concentrations des grands groupes de presse, en Europe en général, en Suisse romande en particulier, il est essentiel de soutenir des opinions diverses dans les médias. Le Courrier garantit précisément cette diversité en proposant une ligne éditoriale altermondialiste, solidement ancrée (très) à gauche.

Le Courrier, c'est aussi 42 collaborateurs et une trentaine de pigistes qui offrent des articles, sur lesquels nous sommes le plus souvent en désaccord, mais qui ont l'immense mérite de faire appel – toujours – à l'intelligence des lecteurs.

Comme tous les journaux indépendants, Le Courrier tire ses recettes pour l'essentiel des abonnements et des souscriptions.

Aidons-le.

Certes, Le Courrier n'est pas tendre aujourd'hui avec le PDC. Mais rassurons-nous, il n'est tendre avec aucun autre parti. Une autre bonne raison de le lire !

Sébastien Desfayes


LA COMMISSION INTÉGRATION DU PDC RECRUTE !

Le PDC a créé une commission d'intégration officiellement en 2003.

Elle traite des sujets suivants : droits politiques des étrangers au niveau communal, cantonal, problématique des sans-papiers, lois en vigueur (LEtr, LAsi), la naturalisation.

La commission fait un travail préalable pour toutes les questions touchant à l'intégration et à l'immigration pour toutes les instances du PDC.

En phase de renouvellement, elle cherche de nouveaux membres ! Pour vous inscrire, écrivez à info@pdc-ge.ch



COMBATTRE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS PAR UNE UTILISATION RATIONNELLE DU SOL !

Avec un taux de vacance de 0,39, la crise du logement frappant Genève depuis des décennies est plus vive que jamais. Dans le sillage de précédentes propositions visant à y remédier, les députés démocrates-chrétiens viennent de déposer trois motions invitant le Conseil d'Etat à élaborer et à mettre en œuvre une politique pour une utilisation rationnelle du sol propriété de l'Etat, des communes, des établissements de droit public et des fondations immobilières de droit public.

Ces textes sont inscrits à l'ordre du jour du Grand Conseil. (M 2244, M 2245 et M 2246: Olivier Cerutti et Philippe Morel, premier et deuxième signataires)

UNE PÉNURIE PROFONDE

Le taux de vacance enregistré en juin 2014 indique une pénurie profonde. Cette situation remet notamment en question la paix du logement et conduit à des tensions (sous-locations abusives, pression à la hausse sur les loyers, défauts d'entretien) qui pourraient être évitées si le marché était équilibré. Par ailleurs, la croissance économique dont bénéficie Genève implique une capacité d'accueil pour les employés d'entreprises en développement ou qui s'installent à Genève. Tous les emplois qualifiés et très qualifiés nécessaires au fonctionnement de l'économie genevoise ne se trouvent pas sur place.

Or, le développement des entreprises favorise directement l'emploi à Genève. Il est donc essentiel de maintenir la croissance et le développement de l'économie en mettant tout en œuvre pour pouvoir loger tant les genevois que les nouveaux arrivants. D'autres arguments plaident pour une offre de logements en suffisance à Genève: les personnes physiques sont les contribuables les plus importants du canton. L'incapacité à les loger pèse grandement sur les finances publiques pour lesquelles des années difficiles s'annoncent déjà. Le constat est le même s'agissant de l'économie locale. La consommation des ménages constitue 70% du produit intérieur brut. L'incapacité de Genève à garder ces actifs

sur son territoire repousse cette consommation à l'extérieur des frontières du canton. Ce qui prêterite considérablement l'économie genevoise.

Enfin, les genevois souhaitant changer de logement souffrent tout particulièrement de la pénurie qui les plongent souvent dans de grandes difficultés. Citons à cet égard, les jeunes en âge de quitter le nid familial, les couples dont les familles s'agrandissent ou encore les aînés qui déménageraient volontiers si le marché du logement leur en offrait la possibilité.

DES ENGAGEMENTS QUI TARDENT À SE CONCRÉTISER

Inquiet du manque de terrains constructibles, le PDC rappelle avec force les engagements pris par les autorités au cours de ces dernières années parmi lesquels le projet d'agglomération et sa charte spécifique qui prévoient de construire beaucoup plus de logements à Genève afin d'équilibrer l'offre dans la région.

Le PDC souligne à cet égard le silence de l'Exécutif suite à sa réponse à une motion adoptée récemment par le Grand Conseil concernant le déclassement de zones agricoles enclavées, situées en zones périurbaines appelées à accueillir de grands projets urbanistiques.

Le PDC déplore enfin le retard pris dans la concrétisation de projets d'envergure tels que les Communaux d'Ambilly ou le quartier des Cherpines dont la livraison des premiers logements aurait dû intervenir il y a près de 4 ans. La même remarque s'applique au projet du PAV qui n'avance guère depuis la proposition du Conseil d'Etat de modifier la loi de déclassement.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: depuis 2009, les autorisations de construire délivrées sont à la baisse. En 2013 elles ont passé de 2432 à 1615. La moyenne recensée de 1200 logements supplémentaires par an est bien éloignée des objectifs de 2500 par an pour que Genève puisse, à l'horizon 2025, loger ses enfants.

DES PISTES POUR SORTIR GENÈVE DE LA CRISE

Bien résolu à sortir Genève des blocages, les auteurs enjoignent le Conseil d'Etat à fournir au Grand Conseil des données précises concernant:

- _ l'ampleur des propriétés foncières de l'Etat, des communes, des établissements de droit public et des fondations immobilières de droit public;
- _ les potentiels changements d'affectations des-dits immeubles afin d'étudier la possibilité de construire plus de logements;
- _ les possibilités de créer de nouveaux logements via des surélévations, des agrandissements et des transformations d'immeubles propriétés de l'Etat, des communes, des établissements de droit public et des fondations immobilières de droit public;
- _ les possibilités de construire sur les terrains non bâtis propriétés des entités précitées à savoir l'Etat, les communes, les établissements de droit public et les fondations immobilières de droit public.

Le Conseil d'Etat est par conséquent prié de fournir au Grand Conseil une liste des biens immobiliers indiquant notamment l'affectation et les surfaces. Il lui est demandé de présenter rapidement un rapport développant toutes les possibilités envisageables en matière de construction de nouveaux logements sur des terrains constructibles, en matière de déclassements conformément au Plan directeur cantonal, et en matière d'agrandissement de bâtiments existants.

*Anne Carron
assistante parlementaire.*



LA SUISSE ET LE MONDE : DAVID ET GOLIATH

Chère amies et amis,
Aujourd'hui, lorsqu'on ouvre le journal, il est désespérant de ne lire presque que de mauvaises nouvelles. Cela bouge partout, les tensions sont fortes, de nombreux conflits éclatent... et la Suisse au milieu de l'Europe, est bien souvent enviée par beaucoup comme un refuge de sécurité!

Cette sécurité est-elle méritée ou trop chère payée? Comment la Suisse se situe-t-elle dans cet environnement international et à quels défis est-elle confrontée? Est-elle toujours considérée comme

une bonne médiatrice dans les conflits et garde-t-elle ses chances de le rester? Notre tradition humanitaire est reconnue, mais n'est-elle pas mise en danger par de futures initiatives populaires?

Genève est une plaque tournante et un lieu de rencontres pour les organisations internationales. C'est une excellente occasion pour les femmes PDC de se poser toutes ces questions dans la ville de Calvin. Nous ne pourrons pas changer le monde à l'occasion de ce Séminaire d'Automne, mais



nous tenterons de comprendre comment la Suisse, même si elle est un petit pays neutre, peut avoir de grandes ambitions et jouer un rôle pacificateur. Nos intervenants sont quotidiennement confrontés à ces questions et en ont une longue expérience.

Voici comment a été rédigée l'affiche d'introduction à ce Séminaire.

Le Vendredi suite au comité, nous avons pu entendre et questionner Monsieur Daniel Klingele, vice-directeur à la direction des affaires européennes du DFAE, en poste à Strasbourg au sien de la Commission Européenne.

Le soir nous avons pu réunir autour d'un repas convivial nos deux Conseillers d'Etat, Serge Dal Busco et Luc Barthassat ainsi que notre président Sébastien Desfayes.

Le samedi matin, nous avons pu accueillir Corinna Casanova, notre Chancelière Fédérale, au Musée de la Croix Rouge où nous avons pu écouter et poser des questions à notre député Guy Mettan sur le thème «La Suisse dans un monde troublé, quelle stratégie ?»

Cette séance a été suivie par la visite du Musée avec deux guides, Allemande et Française. Musée de la Croix Rouge nouvelle version qui a été apprécié par toutes. Nous avons fini cette 2^e journée dans la convivialité par un cocktail dinatoire.

Chacune a pu regagner son Canton avec quelques lumières dans les yeux et une satisfaction certaine.

*Odette Saez
Présidente des Femmes PDC - Genève*



INITIATIVE : REMPLACER LA TVA PAR UNE TAXE SUR L'ÉNERGIE

POUR

La taxe sur l'énergie augmente le prix des énergies non-renouvelables et stimule ainsi de manière efficace les économies d'énergie. Ce stimulus a pour effet que, lors d'un nouvel achat (véhicules, bâtiments, appareils, installations), l'efficacité énergétique sera beaucoup plus prise en compte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Les conséquences positives sont nombreuses. En voici les principales: La taxe sur les énergies non-renouvelables est un soutien fort au développement de technologies pour les économies d'énergie et pour l'efficacité énergétique. Ainsi, la Suisse pourra retrouver sa place de leader dans ces technologies. De plus, cela aura également pour effet d'augmenter les possibilités d'exportation de ces technologies, en particulier dans le domaine des Cleantechs. Cela assure de manière durable de nombreuses et intéressantes places de travail et, de manière général, un bon niveau de vie.

Comme il n'y a en Suisse quasiment pas d'énergies non-renouvelables (pétrole, gaz, essence, gasoil, uranium, charbon), la taxe sur l'importation d'énergies non-renouvelables est administrativement très

simple à mettre en place. Au lieu de la taxe à l'importation telle qu'elle existe aujourd'hui, les douanes prélèveront à l'avenir la taxe sur l'énergie. Pour cela, elle n'a besoin que de peu de personnel en plus et le prix de ce prélèvement est donc marginal.

Le renoncement à la TVA apporte un certain nombre d'effets souhaitables

La suppression de la TVA a pour effet de libérer 320 000 entreprises – avant tout des PME – d'un lourd travail administratif, qui est parfois un handicap concurrentiel. On peut s'attendre à ce que l'économie soutienne cette initiative, et lui donne ainsi une réelle chance de réussite.

Pour l'utilisateur final, il en résulte une baisse des coûts lors des investissements ou des achats de biens ou de service, qui correspond au montant de la TVA. Dans l'ensemble, le pouvoir d'achat des consommateurs n'est donc pas modifié par le remplacement de la TVA par une taxe sur l'énergie.

À travers le renoncement à la TVA et à l'administration y relative, de grandes sommes sont libérées qui pourront être utilisées à des fins plus utiles.*

* fiscalite-ecologique.ch/arguments.html

CONTRE

Sur le fond, le Conseil fédéral approuve le principe de l'initiative, consistant à soutenir la politique en matière énergétique et climatique. Il partage également l'avis des auteurs de l'initiative d'après lequel la réduction visée des émissions de CO₂ et des gaz à effet de serre ainsi que de la consommation de l'énergie à plus long terme doit être atteinte principalement en agissant sur les prix. Malgré cette vision commune, l'initiative diffère, sur des points essentiels, des plans du Conseil fédéral dans le domaine énergétique, lesquels prévoient un passage progressif d'un système d'encouragement fondé notamment sur les subventions à un système d'incitation fondé sur la fiscalité.

Effets indésirables de la suppression de la TVA et de la détermination du montant de la taxe sur l'énergie en fonction des recettes de la TVA

Pour garantir les finances publiques après la suppression de la TVA, les taux de la taxe sur l'énergie devraient être très élevés, dans une mesure qui dépasse de beaucoup le niveau justifiable en matière de politique énergétique et climatique. En outre, les taux de la taxe devraient être relevés au fur et à mesure que l'effet incitatif se déploie et que les ménages et les entreprises consomment moins d'énergies non renouvelables.

En abolissant la TVA, on supprimerait la principale source de revenus de la Confédération. De plus, la TVA gagne de plus en plus en importance pour le financement des assurances sociales. Elle est considérée comme un impôt efficace sur le plan international et constitue un bon complément à la progressivité de l'impôt sur le revenu.

Augmentation plus importante de la charge fiscale supportée par les entreprises et les ménages à bas revenus

Selon le Conseil fédéral, le fait qu'en cas de remplacement de la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie, les entreprises seraient plus lourdement grevées qu'aujourd'hui plaide également en défaveur de l'initiative. Contrairement à la taxe sur la valeur ajoutée qui est largement neutre pour le commerce extérieur, une taxe sur l'énergie pénaliserait les entreprises nationales par rapport à leurs concurrentes étrangères. De plus, l'initiative

aurait des effets négatifs sur la répartition puisqu'elle alourdirait plus que proportionnellement la charge des ménages à faible revenu. Par ailleurs, la proposition de remplacer, en l'espace de quelques années, la TVA par une taxe sur l'énergie provoqueraient des turbulences économiques, étant donné que les entreprises et les ménages ne disposeraient que de peu de temps pour s'adapter aux variations marquées de la structure des prix.

Pour ces raisons, le Conseil fédéral propose, dans son message adressé aux Chambres fédérales, de recommander au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie ».*

* Extraits du message du Conseil fédéral

AIDER LES FAMILLES : EXONÉRER DE L'IMPÔT LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le 8 mars, c'est le grand jour: l'initiative familiale du PDC pour l'exonération fiscale des allocations pour enfants et de formation sera enfin soumise au peuple. Je me réjouis à l'idée de mener campagne pour cette votation, car l'initiative est le bon moyen pour aider durablement les familles.

Nous le savons tous: il est beau d'avoir des enfants, mais ils coûtent très cher. Une étude de l'Office fédéral de la statistique évalue les frais directs à 819 francs par mois. S'y ajoutent les frais indirects dus au renoncement à un revenu (Fr. 1000.-), sans compter les tâches domestiques et familiales non rémunérées. Et surtout, il y a l'accueil extra-familial des enfants et les primes de caisse-maladie qui pèsent sur le budget.

C'est précisément sur ce point qu'intervient notre initiative. L'objectif est qu'il reste aux familles davantage d'argent à la fin du mois, quel que soit le modèle de vie ou de travail qu'elles choisissent. C'est exactement ce que nous obtenons par l'exonération fiscale des allocations familiales. Actuellement, environ 5 milliards sont versés en allocations pour enfants et de formation. L'Etat en récupère 20 % par le biais des impôts.

Cela doit cesser; n'oublions pas que les allocations familiales couvrent les frais pour l'encadrement des enfants. C'est donc une ineptie totale de percevoir des impôts sur ce montant. Les allocations familiales ne constituent pas un revenu additionnel, mais uniquement un dédommagement pour les frais encourus. C'est pourquoi le PDC lutte pour qu'elles ne soient plus imposées fiscalement.

Il y a encore autre chose dont il faut tenir compte. Les allocations familiales augmentent le revenu imposable et les familles concernées se retrouvent dans une classe fiscale supérieure. Cela a deux

conséquences: premièrement, le taux d'imposition devient plus élevé et, deuxièmement, il devient plus difficile d'avoir accès aux avantages accordés aux bas revenus, tels que les allocations pour la garde des enfants, les rabais sur les primes ou les bourses. Tout cela rend la situation plus difficile pour les familles dans notre pays. Cette initiative est le bon moyen de contre-braquer. Elle soulage efficacement les familles et rend la Suisse plus favorable aux familles.

*Barbara Schmid-Federer
Conseillère nationale (ZH)*

Initiative populaire fédérale

**« Aider les familles!
Pour des allocations pour
enfant et des allocations
de formation professionnelle
exonérées de l'impôt »**

OUI
À L'EXONÉRATION DES
ALLOCATIONS FAMILIALES
LE 8 MARS 2015

Ta voix compte!
www.initiativesfamilles.ch

PDC



DROITS POLITIQUES DES ÉTRANGERS À GENÈVE

Genève accorde le droit de vote en matière communale aux ressortissants étrangers domiciliés dans une commune genevoise et qui résident légalement en Suisse depuis 8 ans au moins.

Le droit de vote accordé aux étrangers domiciliés à Genève est strictement limité au niveau communal leur permettant :

- _ d'élire des conseillers municipaux et les exécutifs communaux, mais ne donne pas le droit d'éligibilité ;
- _ de déposer et de signer des initiatives et des referendums en matière communale concernant leur commune de domicile ;
- _ de prendre part aux votations populaires qui peuvent s'ensuivre.

Peuvent également voter les fonctionnaires internationaux et les membres de leurs familles de plus de 18 ans, titulaires d'une carte de légitimation du DFAE du type B, C, D, E, G, H, I, L ou d'un permis Ci, établis légalement en Suisse depuis au moins 8 ans et actuellement domiciliés dans une commune genevoise.

Les fonctionnaires internationaux doivent établir leur qualité d'électeur en remplissant le formulaire de demande d'exercice du droit de vote en matière communale : goo.gl/kdeJ05

Nous sommes disponibles pour la réalisation de séances d'information sur les droits politiques des expatriés domiciliés dans les communes genevoises.

N'hésitez pas à contacter Mme Leta Almestad, via Facebook, coordinatrice du projet Droits Politiques et Citoyenneté du PDC.

À QUOI SERVENT NOS POLITIQUES PUBLIQUES ?

Les emplois de solidarité : un vrai outil pour la réinsertion

Un emploi de solidarité, qu'est-ce que c'est ?

Les emplois de solidarité s'adressent aux demandeurs d'emplois en fin de droits dont les chances de réinsertion sur le marché de l'emploi sont réduites, notamment en raison de l'âge, d'un manque de formation ou d'un parcours professionnel fractionné ou peu qualifiant. Le salaire est pris en charge pour moitié par l'Etat.

Aujourd'hui, seuls l'Etat et les associations à but non lucratif peuvent créer des postes d'emplois de solidarité. Caritas fait partie de ces associations.

Quelle est notre position par rapport aux EDS ?

Le PDC soutient complètement les emplois de solidarité, mais nous jugeons la situation actuelle

peu optimale et souhaitons donc les ouvrir à l'ensemble des entreprises de notre canton afin qu'elles puissent participer à l'effort de solidarité.

Grâce à l'ouverture des postes d'emplois de solidarité à l'ensemble des entreprises, l'offre de postes sera augmentée sur le canton. Ainsi, les demandeurs d'emploi en fin de droits auront plus de chances de retrouver un emploi et pourront ainsi retrouver l'espoir d'un emploi stable.

De plus, les entreprises verront leur responsabilité sociale renforcée. Le Parti démocrate-chrétien est le père de la notion de « responsabilité sociale » de l'entreprise. Il y est très attaché et cherche toujours à le renouveler. Avec cette mesure, il renforce son attachement à ce principe, essentiel à la cohésion de notre société.

Sophie Buchs, Secrétaire Générale

A LA RENCONTRE DE L'ASSOCIATION CARITAS GENÈVE

Rencontre avec Dominique Froidevaux Directeur et Michel Warynski Secrétaire Général

La mission de Caritas :

Combattre la précarité et la pauvreté avant qu'elles ne soient installées, prévenir plutôt que guérir, enseigner et former pour un avenir meilleur.

Caritas en chiffres

Caritas Genève c'est un budget de 10 millions de francs – en recherche de financement – un effectif d'environ 100 salariés dont 29 avec un statut

EDS (Emploi de Solidarité). Caritas accueille 80 personnes en ADR (Activités de Réinsertion) envoyées par l'Hospice Général, ainsi que des centaines de bénévoles.

Caritas paie le 100% des salaires des EDS et reçoit de l'Etat de Genève le remboursement du 80%. Cette participation de Caritas à raison de 20% est nouvelle depuis la mise en place des EDS. Par ailleurs, les obligations de Caritas se sont accrues, notamment celle d'engager des personnes issues de programmes cantonaux de réinsertion en CDI (contrats à durée indéterminée) avec pour mission de replacer ensuite ces personnes sur le marché de l'emploi.

Une action efficace sur le terrain – un travail sur mesure et de proximité

Au fil des années, Caritas a développé une véritable expertise en matière d'action sur le terrain. Ses prestations sont devenues plus ciblées. En matière d'encadrement de personnes en difficulté, l'expérience semble avoir démontré qu'un suivi en profondeur d'un nombre plus restreint de personnes est au final plus efficace pour les aider à retrouver durablement leur autonomie.

Une rampe de lancement vers le marché de l'emploi

Rappelons que les activités multiples et variées de Caritas n'ont pour vocation de se substituer au marché premier. Le but de l'association n'est pas de se pérenniser elle-même en nourrissant sa propre structure, mais bien d'offrir une rampe de lancement vers le marché de l'emploi aux personnes en difficulté. « Les personnes que nous formons à un métier, en particulier les jeunes, seront bientôt les employés des PME ou des grandes entreprises du canton » se plaît à dire le directeur de Caritas.

Un pas innovant vers les marchés de demain : la Coopétition

Pour ses programmes de réinsertion, Caritas est active dans les métiers du recyclage et la revalorisation de textiles et de matériaux récupérés. Dans cette niche, divers métiers sont investis (électricité, bois, décoration) qui peuvent permettre d'ouvrir de nouvelles filières d'orientation et de formation professionnelle... une étape vers l'innovation. Le projet « Fouine 2 », chemin de la Milice à Plan-les-Ouates s'inscrit dans cette dynamique. Une étude a été réalisée avec la Haute Ecole de Gestion de Fribourg pour développer des programmes basés sur le concept de « Coopétition » avec l'économie de premier marché (conjonction de coopération et de compétition à comprendre dans le sens d'une complémentarité « socialement responsable »).

Aider Caritas à poursuivre son action de terrain*

La force de Caritas réside dans ses compétences à intervenir sur le terrain avec une approche sur mesure et respectueuse. Elle aide les personnes en difficulté à se réinsérer socialement et professionnellement. Il s'agit pour les politiques de trouver un

moyen, afin que les activités de contrôle et d'évaluation qui se sont accrues au fil des années ne mettent pas en danger l'existence même des associations telles que Caritas. Un juste milieu est à trouver qui devrait laisser la part belle aux actions concrètes sur le terrain et aux résultats visibles plutôt qu'à la multiplication de démarches administratives. L'un des paramètres du succès semble aussi de créer des espaces d'entraînement et de formation professionnelle pour les jeunes et moins jeunes au cœur même du tissu économique, dans ces niches d'activités insuffisamment lucratives, mais qui ont le mérite de répondre à un besoin réel.

Dans son manifeste contre la pauvreté à Genève**, Caritas prône, avec d'autres partenaires associatifs, une approche concertée qui englobe toutes les facettes du problème à commencer par l'emploi, la formation et le logement, mais aussi le désendettement, la santé, l'intégration sociale. Seule une démarche globale, coordonnée et proche du terrain fondée sur une véritable politique de réinsertion est en mesure d'apporter une réponse valable à la pauvreté à Genève.

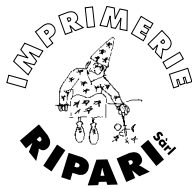
Sophie Tochon

Retrouvez l'interview intégrale sur le site internet du Parti Démocrate-Chrétien :

pdc-ge.ch/le-democrate-chretien-decembre

* caritasge.ch/p107001197.html

** caritasge.ch/p107001751.html



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

BOSSON
CHaudières SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1217 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Merais
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève